



REPUBLIQUE FRANCAISE  
-----  
DEPARTEMENT DE TARN ET GARONNE  
-----  
VILLE DE MONTAUBAN

REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SEPTEMBRE

SESSION ORDINAIRE  
Séance du 15 septembre 2020

**N°142/09/2020 : AIDE HUMANITAIRE A DESTINATION DU LIBAN - CONTRIBUTION FINANCIERE DE LA VILLE DE MONTAUBAN**

*L'an deux mille vingt, le mardi 15 septembre à 17h00, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Montauban, se sont réunis dans la salle des fêtes du marché gare, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 09 septembre 2020.*

**Présents : 44**

Mesdames, Messieurs, Brigitte BAREGES, Axel DE LABRIOLLE, Marie-Claude BERLY, Thierry DEVILLE, Laurence PAGES, Philippe BECADE, Clarisse HEULLAND, Claude JEAN, Véronique LAGARRIGUE, Daniel BORY, Pauline FORESTIE, Khalid LAABID, Nadia CHEKLIT, Jean-Pierre FOISSAC, Sabine SI BELKACEM-COMDAMINES, Jean Martial DEJEAN, Nadine BON, Philippe FASAN, Muriel GIANOLA, Annie GUILLOT, Robert INFANTI, Danielle AMOUROUX, Angèle LOUCHART, Marie-Agnès DETAILLEUR, Gérard CATALA, Bernard BOUTON, Bernard PECOU, Claudine PEIRONE, Anne-Marie GRIMAL, Sophie LARAN, Fabrice MIEULET, Aurélie BURATTI, Jean-François GARRIGUES, Quentin SUCAU, Arnaud MOURGUES, Ambre LOPEZ-GIMENEZ, Solal GEA, Michel CAPPELLETTI, Rodolphe PORTOLES, Stéphane GONZALEZ, Jacques ZAMUNER, Arnaud HILION, Laetitia DESGUERS, Lucie FOURNEL

**Représentés : 5**

Mesdames, Messieurs Mathieu PERGET à Jean-François GARRIGUES, Jeannine MEIGNAN à Rodolphe PORTOLES, Olivier FOURNET à Arnaud HILION, Sandrine LAGARDE à Jacques ZAMUNER, Andréa CARO à Laetitia DESGUERS

**Madame Brigitte BAREGES donne lecture du rapport suivant :**  
**Mesdames, Messieurs,**

Face à la situation d'urgence absolue que traverse le Liban à la suite de la tragédie du 4 août 2020, la France s'est portée au secours du peuple libanais (pont aérien et maritime, assistance d'urgence dans le domaine médical, aide alimentaire, réhabilitation des logements et infrastructures, soutien dans le domaine éducatif).

Aux côtés de très nombreux partenaires du Liban (Etats et organisations internationales), la France et les Nations Unies ont organisé le 9 août, à l'initiative du Président de la République, une conférence internationale de soutien et d'appui à Beyrouth et au peuple libanais.

Dans le contexte actuel, un soutien important au Liban est nécessaire pour couvrir ses besoins d'urgence :

- médicaments et matériel médical,
- soutien prioritaire aux écoles de Beyrouth,
- aide alimentaire avec un point d'attention sur l'alimentation des enfants,
- équipement et matériaux de construction pour logements et infrastructures.

Il est proposé que la Ville de Montauban réponde aux besoins considérables de Beyrouth et de la population libanaise et participe à l'élan de solidarité national et international.

Pour cela, elle souhaite verser une aide financière d'un montant de 10 000 €.

Au vu de ces éléments, il vous est demandé de bien vouloir :

- approuver le versement de cette aide humanitaire à destination du Liban,
- autoriser Madame le Maire à signer tout document pour respecter cet engagement,
- dire que les crédits sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

Après délibération du Conseil Municipal, la proposition ci-dessus est :

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en Préfecture le :

**18 SEP. 2020**

De sa publication et/ou affichage le :

**18 SEP. 2020**

Pour certifié conforme,

Montauban, le 15 septembre 2020

Le Maire,

Brigitte BAREGES

